|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****30ème réunion, Genève, Suisse, 19-23 juin 2023** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****3/9-F** |
|  | **9 mai 2023** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Président du Groupe de coordination intersectorielle |
| Rapport du Groupe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel (ISCG) |
|  |
| **Résumé:**On trouvera dans le présent document un rapport d'activité du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG), qui met en avant les conclusions de la dernière réunion du Groupe, tenue le 2 mai 2023.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à **prendre note** du présent document et à fournir les orientations qu'il jugera nécessaires.**Références:**[Résolution 191](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-191-E.pdf) (Rév. Bucarest, 2022) et [Décision 5](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/DEC-005-E.pdf)(Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires |

# 1 Introduction

Le [Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG)](https://www.itu.int/en/general-secretariat/Pages/ISCG/default.aspx), qui est composé de représentants du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), mène des travaux en vue d'identifier les sujets communs aux trois Secteurs et au Secrétariat général, ainsi que les mécanismes visant à renforcer la coopération et la collaboration sur les questions d'intérêt mutuel, de manière à éviter tout chevauchement d'activité et à optimiser l'utilisation des ressources de l'Union, conformément à la [Résolution 191 (Rév. Dubaï, 2018)](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-191-F.pdf) de la Conférence de plénipotentiaires.

Depuis le dernier rapport présenté au GCDT, le Groupe ISCG s'est réuni à deux reprises, le 9 février 2022 et, récemment, le 2 mai 2023.

Lors de la dernière réunion Groupe ISCG, le Président de ce Groupe a souhaité la bienvenue aux deux représentants désignés par le GCDT à la suite de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) tenue en juin 2022, à savoir Mme Inga Rimkevičienė (Lituanie) et M. Ahmad R. Sharafat (Iran (République islamique d')).

# 2 Principaux débats

Lors de la dernière réunion, le secrétariat du Groupe ISCG a présenté le Document [ISCG/23-1/02](https://www.itu.int/en/general-secretariat/ties/ISCGDocumentLibrary/1st%20Meeting%202023/Resolution%20191-Rev%20Bucharest%202022-E.pdf), qui contient le texte définitif de la Résolution 191 (Rév. Bucarest, 2022), telle que modifiée par la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22), ainsi qu'un tableau reprenant les principales modifications apportées, y compris les mesures que le Groupe ISCG doit prendre.

Conformément aux instructions de la PP-22, les directeurs régionaux de l'UIT ont été invités à participer à la réunion du Groupe ISCG.

Le secrétariat du Groupe ISCG a également informé les participants du nouveau mécanisme de coordination intersectorielle (ISCM) qui sera présenté à la session de 2023 du Conseil en juillet.

S'agissant des thèmes traités par le Groupe ISCG, des rapports ont été établis sur les faits nouveaux concernant les changements climatiques, l'accessibilité et la participation à distance, les informations ci-après présentant un intérêt particulier pour le GCDT:

– L'UIT prévoit d'organiser une "Journée du numérique vert" lors de la COP 28, afin de réunir l'écosystème des TIC pour susciter une dynamique axée sur les effets, de façon que cette Journée ait des incidences positives mesurables sur le climat.

– Le Groupe ISCG a souligné la nécessité, pour l'UIT, d'utiliser les normes élaborées par la Commission d'études 16 de l'UIT-T sur les réunions accessibles et la participation à distance, ainsi que d'établir des procédures normalisées pour les réunions de l'UIT. Dans le même ordre d'idées, les membres du Groupe ISCG ont demandé à être associés au projet de nouveau bâtiment, afin de s'assurer que toutes les questions relatives à l'accessibilité soient prises en compte.

– De plus, le Groupe ISCG a décidé d'envoyer une note de liaison au GCDT, afin de l'inviter à communiquer les règles qu'applique le Secteur du développement des télécommunications en matière de gouvernance et de gestion des réunions virtuelles, en vue de recenser les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Il ressort des contributions reçues qu'il est nécessaire d'encourager le secrétariat de l'UIT à faire avancer les travaux visant à harmoniser les sites web des Secteurs de l'UIT, dans un souci de clarté et pour faciliter la navigation, et pour donner l'image d'une UIT unie dans l'action, notamment en ce qui concerne l'utilisation des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité et l'amélioration du système de recherche, et à faire figurer cette observation dans le rapport à la session de 2023 du Conseil. Il convient également de proposer des lignes directrices relatives à la mise en œuvre de la Résolution 9 de la CMDT et la collaboration nécessaire entre l'UIT-R et l'UIT‑D, et de les présenter lors de la prochaine réunion du Groupe ISCG.

Deux autres thèmes relevant du mandat du Groupe ISCG ont été mis en avant lors de la réunion, à savoir la réduction de la fracture numérique et l'harmonisation du site web de l'UIT.

Le Président du Groupe ISCG a invité les membres à soumettre des contributions à la prochaine réunion sur tous les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder par le Groupe ISCG et à présenter des propositions visant à améliorer la coordination et la collaboration entre les trois Secteurs et le Secrétariat général.

Le Président du Groupe ISCG a également fait savoir que le [mandat](https://www.itu.int/en/general-secretariat/Pages/ISCG/Terms-of-reference-for-IST.aspx) du Groupe avait été mis à jour, de même que le [Tableau de mise en correspondance des Résolutions](https://www.itu.int/en/general-secretariat/ties/ISCGDocumentLibrary/1st%20Meeting%202023/Mapping-of-resolutions-Updated%20Oct2022.pdf), [Tableau 1](https://www.itu.int/en/general-secretariat/ties/ISCGDocumentLibrary/Liaisons%20Statements%20on%20Inter-Sectoral%20Coordination%20Activities/Table%201.pdf) (mise en correspondance entre les travaux de l'UIT-R et de l'UIT-D) et [Tableau 2](https://www.itu.int/en/general-secretariat/ties/ISCGDocumentLibrary/Liaisons%20Statements%20on%20Inter-Sectoral%20Coordination%20Activities/Table%202.pdf) (mise en correspondance entre les travaux de l'UIT-R et de l'UIT-T).

Le Tableau 3 (correspondance entre les travaux de l'UIT-T et de l'UIT-D) continue d'être examiné par les Secteurs et une version convenue sera présentée au Groupe ISCG lors de sa prochaine réunion.

L'intégralité du rapport, ainsi que toutes les informations relatives aux activités de coordination intersectorielle, sont disponibles sur le [site web du Groupe ISCG](https://www.itu.int/en/general-secretariat/Pages/ISCG/default.aspx), dans les six langues officielles de l'Union.

# 3 Conclusion

Le GCDT est invité à examiner le présent document et à soumettre des observations et des propositions au Groupe ISCG concernant les thèmes qui ont été présentés et les autres activités qui pourraient être menées conjointement par tous les Secteurs ou par deux Secteurs, ainsi que les mécanismes propres à renforcer la coopération.

La prochaine réunion du Groupe ISCG doit se tenir au deuxième semestre de 2023, en octobre. La date sera confirmée à l'issue de consultations avec l'équipe de direction du Groupe. Des informations détaillées seront publiées sur le [portail des manifestations de l'UIT](https://www.itu.int/en/events/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_